

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MancheAccusé de réception en préfecture  
050-215005398-20241204-DCM2024-50-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2024  
Date de réception préfecture : 05/12/2024

Extrait du registre des délibérations

**Date de la convocation :** Séance du 4 décembre 2024  
28/11/2024**Date d'affichage :**  
28/11/2024**Nombre de conseillers :**

Elus : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre du mois de décembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, ROBINE Anne-Laure, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, CABART Ludovic (pouvoir donné à TRAVERS Rémy), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LE BIGOT Elodie, POREE Thierry (pouvoir donné à DENIS Daniel).

Secrétaire de séance : LE BARON Stéphane

**Délibération n°2024-50 : Convention de partenariat avec le Trident pour la saison 2024/2025**

Depuis septembre 2017, Le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin, mène un projet hors les murs (RN13) le long de l'axe Cherbourg / Sainte-Mère-Église / Caen. En 2018/2019, ce projet s'est étendu à un second itinéraire, reliant Cherbourg à Saint-Pierre-Église et Saint-Vaast.

L'objectif de cette initiative artistique et culturelle est de rapprocher les publics du Val de Saire et de leur offrir l'opportunité d'assister à des spectacles à Cherbourg. Une première convention entre la commune et Le Trident a été signée en 2018 et renouvelée chaque année depuis.

La programmation se compose de spectacles sur le territoire et de spectacles ayant lieu au Trident et pour lesquels un transport gratuit est organisé. Elle prend en compte l'équilibre du calendrier et la diversité des disciplines et esthétiques artistiques.

Pour la saison 2024/2025, la programmation du Trident inclut 3 spectacles « hors des murs » à Saint-Pierre-Église et 5 spectacles à Cherbourg, avec un transport aller-retour gratuit depuis Saint-Pierre-Église. Elle prévoit également des actions d'éducation artistique et culturelle à travers divers ateliers pour les élèves du collège Gilles de Gouberville et de l'école primaire publique.

Par ailleurs, une création théâtrale sera programmée et ouverte à tous.

Tous les détails de cette initiative sont disponibles dans le projet de convention annexé au présent rapport.

En contrepartie, la commune s'engage à verser la somme de 3 500 € nets de taxes au Trident.

Vu l'avis favorable de la commission finance du 3 décembre 2024,

L'assemblée, à l'unanimité :

- APPROUVE le partenariat avec le Trident tel que décrit dans le projet de convention ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que les avenants qui pourraient être élaborés pour mettre en œuvre les actions décrites dans ladite convention.

Extrait certifié conforme,

A Saint-Pierre-Église, le 4 décembre 2024.



Le Maire,

Daniel DENIS